

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Un nouveau commerce ouvre ses portes

Notre objectif est certes ambitieux et nécessite une énergie de tous les jours. Et notre volonté paie ! Pour preuve, un nouveau commerce, un groupement coopératif de produits «bio» en l'occurrence, ouvre en centre-ville rue Jean Jaurès. Un partenariat «gagnant/gagnant» avec la Municipalité propriétaire des locaux, qui propose un loyer progressif en phase d'installation pour mieux accompagner la nouvelle activité commerciale dans son installation et la fidélisation de sa clientèle. Un dispositif opportun et «cousu-main» pour reconquérir les locaux commerciaux vacants du centre-ville.

Espérons que cette mesure inspire d'autres propriétaires de commerces, à commencer par la Communauté de Communes du Pays de Montereau qui a acquis il y a plusieurs années déjà un local rue Edmond Fortin pour y installer une boutique des produits du terroir souhaitée par les Monterelais et vecteur d'attractivité en centre-ville.

En complément de l'ensemble des mesures municipales de soutien aux commerçants dans cette période exceptionnelle de crise sanitaire, les efforts de la Municipalité sont récompensés pour le plus grand plaisir des consommateurs locaux. Avec l'attention que vous portez aux commerces Monterelais de proximité, donnons ensemble un nouveau souffle à la vitalité de notre centre-ville !

#StopCovid

(Re)déconfinement : phase 1

Avec «seulement» 20 000 cas positifs par jour en moyenne contre 60 000 il y a moins d'un mois, 4 300 personnes en réanimation contre 4 900 le 16 novembre, l'exécutif estime que le pic de la seconde vague de l'épidémie est passé. Un déconfinement peut alors s'amorcer. Il se fera en 3 étapes (28 novembre, 15 décembre puis 20 janvier 2021) et sera très progressif en fonction de la bonne évolution des chiffres de contamination et d'occupation des lits d'hôpitaux. Restrictions des déplacements assouplies, réouverture des petits commerces... voici comment depuis samedi, la vie s'organise !

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

«Le confinement adapté et donc le système de l'attestation resteront en vigueur car c'est ce qui nous a permis d'obtenir ces bons résultats»,

Commerce

Pour Noël, j'achète à Montereau !



RENDEZ-VOUS SUR :

montereau-cherches-promo.fr

- 1 > Sélectionnez le commerce de votre choix.
- 2 > Cliquez sur sa photo pour ouvrir sa fiche commerçant.
- 3 > Indiquez le nombre de chèques promo que vous souhaitez acheter chez ce commerçant.

(maximum de 20 chèques).

- 4 > Ajoutez votre commande au panier.
- 5 > Renouvelez l'opération si vous souhaitez acheter des chèques promo chez d'autres commerçants.
- 6 > Ouvrez votre panier.
- 7 > Validez et payez votre com-

et livraison de commandes sont autorisées. La Ville a recensé les commerces ouverts en livraison sur son portail d'informations Covid-19 accessible via montereau77.fr.

- › Les lieux de culte sont ouverts.
- › Les parcs et jardins restent ouverts.
- › Le service de portage de courses à domicile se poursuit.
- › Le plan d'alerte d'accompagnement des personnes âgées (Bel Âge) et vulnérables (CCAS) est toujours actif : 01 64 70 44 69.



qui vous intéresse en appelant au 01 64 70 44 00.

- › Les établissements de loisirs, de lien social et de culture restent fermés : structures sportives, Centre social, Maison pour Tous, MQVB, Maison des Kids, musée...
- › Les réseaux de bus restent en activité.
- › Les trains de la ligne R circulent.
- › La majorité des commerces a rouvert. Pour les bars et restaurants, seules les activités de retrait

Bien évidemment, le port du masque reste obligatoire sur l'ensemble du territoire de la commune et la distance entre les personnes est une barrière complémentaire pour éviter les contaminations. Enfin, n'oubliez pas qu'une attestation est obligatoire pour tout déplacement à l'extérieur de chez soi. Pour se la procurer rendez-vous sur : media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/

mande via un compte Pay Pal ou par carte bleue.

- 8 > Dès validation de votre paiement, vous recevez un email de confirmation qui fait office de «Montereau Chèques Promo». Pour en bénéficier, vous devrez présenter cet e-mail aux commerçants indiqués dessus, en version papier ou sur l'écran de votre smartphone, avec votre pièce d'identité.

RÉFÉRENCES

50 commerces sont déjà référencés. Commerçants, si vous n'êtes toujours pas inscrits, il est encore temps ! Vérifiez votre éligibilité et inscrivez-vous auprès du service Commerce de la Ville :
Tél. 06 78 42 71 30 ou
e.feilletin@ville-montereau77.fr

DU 2 AU 9 DÉCEMBRE 2020

DANS TOUT L'ESPACE PUBLIC :



Lundi 23 novembre, les résidents du Foyer Bellefeuille ont eu l'heureuse surprise de recevoir chacun, des mains de Béatrice Turney Corneillan et de Christophe Esparraga, 3 parts de Brie de Montereau offertes par la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

NOS P'TITES INFOS...

#StopCovid

PRÉCONISATIONS

Seul le respect des préconisations de gestes «barrières» permettra de limiter la propagation du Coronavirus Covid-19 :

- se laver les mains très régulièrement
 - tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
 - saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
 - utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
 - éviter les déplacements et les contacts
 - porter un masque de protection dans l'espace public.
- Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19, restez à domicile, évitez les contacts,appelez votre médecin traitant puis faites vous tester. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **appelez le SAMU - Centre 15.**

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#StopCovid

TOUSANTICOVID : L'APPLI À TÉLÉCHARGER !

Casser les chaînes de transmission de la COVID-19 est plus que jamais indispensable. Dans ce contexte, l'application TousAntiCovid vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge. En cela, TousAntiCovid complète l'arsenal des mesures barrières déjà existantes face à la COVID-19. Son usage s'avère particulièrement utile dans des lieux où la concentration de personnes rend le respect de la distanciation sociale difficile à mettre en œuvre.

Le lien à télécharger :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid>

#StopCovid

TÉLÉTRAVAILLEZ

EN TOUTE TRANQUILLITÉ !

La Ville met à disposition 2 espaces éphémères de télétravail. Leur accès est gratuit et ouvert à tous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Comment ça se passe ? Vous venez avec votre ordinateur. Vous vous enregistrez à l'accueil pour obtenir les codes de connexion Internet. Puis, vous vous mettez au travail.

INFOS :

Salle Séminoff (Halle Nodet) - 5 bd du Maréchal Leclerc
Tél : 01 64 70 38 95
Maison Pour Tous - 4, rue Jules Ferry
Tél : 01 64 32 74 56

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès
Tél. 01 64 70 44 00
Mairie annexe - 3, rue André Thomas
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :
montereau77.fr



Directeur de la publication : **Haris MEBARKI**
Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**
Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**
Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Plus d'1,7 millions d'euros de subventions aux associations en 2021 !

Dans la période si contraignante que nous traversons, toutes les associations ont su s'adapter, parfois même en reportant leurs projets, afin de proposer des activités culturelles, sportives, sociales pour que chaque Montereais y trouve son compte, son intérêt et son plaisir, tout en respectant les règles sanitaires qui nous sont imposées. Merci !

Avec une nouvelle méthode de concertation renforcée, la Municipalité a tenu à leur confirmer à nouveau son soutien sans faille en proposant au conseil municipal du 2 décembre d'attribuer plus d'1,7 millions d'euros de subventions en complément des soutiens humains, techniques et matériels indispensables au bon déroulement de leurs activités et événements. Par ailleurs, nous continuerons à mettre chaque année des équipements de qualité, neufs ou réhabilités, à leur disposition tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Parce qu'au sein de chacune d'entre elles, des bénévoles, éducatrices, éducateurs, dirigeants s'engagent pour faire battre le cœur Montereais, participer au service public local et enrichir la cohésion sociale, la Municipalité leur témoigne à nouveau sa reconnaissance.

Gageons que 2021 soit une année durant laquelle la solidarité sera une nouvelle fois le terreau du dynamisme associatif Montereais.

Sofiane Reguig
Adjoint au maire délégué aux sports
et à la vie associative

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

Groupe «Montereau Confluence»

FERMETURE BRUTALE DE LA MAISON DES SPORTS
Le château des amènes est un magnifique bijou du patrimoine municipal. L'ancienne municipalité l'a remis en état en réalisant d'importants travaux notamment pour sa couverture. Le lieu s'est révélé trop petit pour accueillir le bel âge dans de bonnes conditions aussi il est devenu le siège de la maison des sports et a été mis à disposition des 3000 licenciés du CSM à leur plus grande satisfaction. Nous ne comprenons pas la volonté acharnée de la mairie de fermer en juin cet équipement pour en faire une maison du bel âge. En effet le château est bien trop petit et inaccessible à l'étage pour accueillir dans de bonnes conditions nos aînés. Pourquoi ne pas laisser la maison des sports aux sportifs et créer - comme cela avait été prévu - l'espace du bel âge dans les locaux magnifiques et spacieux de l'ancienne trésorerie achetée par la ville dans cet objectif ? Cette décision de fermeture est en fait politique pour «punir» le CSM accusé de n'avoir pas assez œuvré lors des dernières élections pour soutenir l'actuel maire... C'est une prise d'otage politique inacceptable en privant d'un outil les centaines de bénévoles qui font vivre le sport à Montereau. Nous demandons à la mairie d'écouter et de respecter le monde sportif local qui exige le maintien de la maison des sports.

Yves Jego pour le groupe Montereau Confluence

Groupe «Les Indépendants»

Un nouveau commerce à Montereau ?
Un nouveau type d'offre ?
Bio Monde l'a fait !
Bravo !

Marianne Moignard et Sébastien Lombard
groupesindependantsmontereau@gmail.com

Téléthon 2020

Montereau se mobilise !



Le Téléthon 2020 aura bien lieu. Cette année, l'épidémie de Covid-19 et le confinement bouleversent l'organisation traditionnelle du marathon de la solidarité contre les myopathies. Les 20 000 animations qui se tiennent habituellement dans toute la France en décembre sont malheureusement annulées. «Elles représentent 40% des dons soit 30 millions d'euros»,

indique Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM-Téléthon. Pour continuer à faire avancer la recherche, poursuivre les programmes et remporter de nouvelles victoires contre ces maladies rares, le soutien de tous est indispensable. À Montereau, du 4 au 31 décembre, des boîtes à dons identifiées AFM-Téléthon seront mises à disposition dans les points d'accueil des services municipaux.

Produits frais

«La Ruche qui dit oui !» même pendant le confinement

En cette période particulière, «La Ruche qui dit oui !» continue de vous servir. Fruits, légumes, viandes, œufs, fromages, pain, miel, bières, vins... toutes ces bonnes choses issues d'une agriculture de qualité et locale sont accessibles grâce à «la Ruche qui dit oui !». Si vous ne connaissez pas encore le concept, le principe est simple : vous vous inscrivez gratuitement sur laruchequiditou.fr, vous commandez et vous récupérez vos produits devant la Salle Rustic le mardi qui suit, entre 17h30 et 19h30.

→ Commandez jusqu'au dimanche pour une livraison le mardi suivant devant la salle Rustic (horaire de retrait communiqué lors de votre commande) : laruchequiditou.fr
Plus d'infos : Maryline Lamarre au 06 15 45 36 94



Salubrité publique

Chaque semaine, le 7/7 propose un focus sur l'un des points clé du nouvel arrêté de salubrité publique.

Le bruit

C'est l'une des nuisances les plus fréquentes et les plus fortement ressenties par nos concitoyens. Le bruit est un élément central de notre qualité de vie. Selon de nombreuses études scientifiques, il influerait même sur notre état de santé. Ainsi, sa gestion dans l'espace public constitue l'un des enjeux majeurs pour la salubrité de la commune. Dans ce domaine, voici les règles en vigueur inscrites dans le nouvel arrêté.

TRAVAUX

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de brico-

lage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses...) sont autorisées :

- de 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Tout chien dont les aboiements fréquents et intempestifs seront audibles d'une pro-



priété voisine habitée par des tiers sera réputé gênant.

VOIE PUBLIQUE

Dans les lieux publics comme dans les lieux privés extérieurs (cours, jardins, parkings...), aucun bruit gênant par son intensité, sa durée, sa répé-

tition, ou par l'heure à laquelle il se manifeste ne sera toléré :

- chants et cris de toute nature, y compris provenant de l'expression des chanteurs, conteurs, musiciens et spectacles de rue
- conversations entre clients aux terrasses des cafés et autres lieux, publics ou privés
- dispositifs d'émission sonore par haut-parleur
- diffusion de messages par mégaphone, micro, cri ou chant
- stationnement prolongé de véhicules, moteurs tournants.

Enfin, les responsables d'établissements ouverts au public doivent prendre toutes mesures utiles pour que le comportement de leurs usagers ne soit à aucun moment source de gêne sonore pour le voisinage.

Etat Civil

Bienvenue aux enfants nés à Montereau

Moâmen BENCHAABANE, né le 4 novembre 2020

Retaj HAMLAOUI, née le 18 novembre 2020

Hashim TURGUT, né le 18 novembre 2020

Sultan Haidar SHEHZAD, né le 24 novembre 2020

Décès

Michèle TURQUIN, épouse MICHEL, 77 ans
Simone POUJOLY, veuve ASTOUL, 87 ans
Jacques ROYO, 89 ans
Bernard MAUPILE, 74 ans
Jacques BOUJARD, 87 ans
Anicet GAUDON, 77 ans
Marie-Thérèse DELAÎTRE, veuve BORNET, 71 ans
Jean-Louis LAUNAY, 68 ans
Renée CHRISTOPHE, veuve LEHRY, 96 ans

Offre d'emploi

INTERVENANTS RAPE (H/F)

Dans le cadre de son programme visant à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser la réussite des élèves, la Mairie recrute des intervenants qualifiés rémunérés en vacances : étudiants (bac+2 minimum), enseignants en activité ou à la retraite. Il s'agit d'aide aux devoirs et d'activités ludiques et pédagogiques pour les élèves des écoles élémentaires de la Ville (CP au CM2).

Périodicité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs, durant les périodes scolaires, à partir de 17h15 (obligation d'effectuer 2 journées par semaine minimum).

Merci d'adresser dès maintenant votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire, 54 rue Jean Jaurès - 77130 Montereau ou par mail à : contact.drh@ville-montereau77.fr Vous avez jusqu'au 15 décembre pour déposer vos documents.

Plus d'infos au 01 60 57 58 91

Montereau le 7 sur 7

Noël à Montereau

LE MARCHÉ DE NOËL : CE WEEK-END SUR LA PLACE AU BLÉ !

À cause de ce satané virus, de nombreuses manifestations ont été annulées. Mais il en est une qui pourra malgré tout se tenir : le Marché de Noël ! Les 5 et 6 décembre prochains, les échoppes blanches investiront la place du Marché au Blé pour le plus grand bonheur de tous. Artisanat et produits locaux s'y retrouveront au gré d'une quinzaine de stands : paniers garnis, foies gras, saumon fumé, nougats, miel, huîtres, compositions florales, bougies parfumées, calendriers de l'avent, bonnets, écharpes et gants... L'occasion pour tous de trouver de bonnes idées de cadeaux pour toute la famille.

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE (10H-18H)

Place du Marché au Blé - Entrée libre

Concours photo

«FIERS DE MONTEREAU, UNIS ET SOLIDAIRES»

«Fiers de Montereau, unis et solidaires». Portraits, scènes de vie, héros du quotidien en action... en cette période particulière, les occasions de mettre à l'honneur toute l'humanité et la fraternité de notre chère et belle cité ne manquent pas. Alors si vous avez l'œil et que vous savez saisir l'instant, emparez-vous de votre appareil photo ou de votre Smartphone et participez au grand concours photo organisé par la Ville. Tous les clichés sont acceptés pourvu qu'ils soient de bonne résolution (3500x2500 pixels minimum). De nombreux lots sont à gagner !

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 11 décembre, envoyez vos clichés et vos coordonnées uniquement via wetransfer.com sur : montereauphoto@gmail.com (8 photos par candidat)

Plus d'infos et règlement sur : montereau77.fr

Violences conjugales

LES NUMÉROS D'URGENCES

En cas d'urgence et de danger immédiat pour vous, un(e) proche ou un(e) voisin(e) :

→appelez la police/gendarmerie au 17 (accessible 24h/24, 7j/7).
→URGENCE 114 : appel d'urgence pour sourds et malentendants. Vous êtes victime ou témoin, en situation d'urgence, contactez URGENCE 114 par viso, tchat, SMS ou fax accessible gratuitement 24h/24, 7j/7). Des agents de régulation gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche.

→Si vous vivez des violences conjugales et que vous souhaitez fuir, vous pouvez appeler le 115 (hébergement d'urgence) et expliquer les violences que vous vivez.

→Vous pouvez désormais donner l'alerte dans une pharmacie qui alertera tout de suite les forces de l'ordre. Si le conjoint violent est présent dans l'officine, vous pouvez utiliser le code «Masque 19» devant le pharmacien.

Pour un conseil ou une écoute anonyme, gratuite et confidentielle :

→Le 3919 «Femmes Violences Information» : accessible du lundi au vendredi (9h-22h) et le samedi, dimanche et jours fériés (9h-18h).

→En cas de violences sexuelles, appeler le 0 800 05 95 95 du lundi au vendredi de 9h à 19h.

→Ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences en situation de handicap : 01 40 47 06 06, le lundi (10h-13h et 14h30-17h30) et le jeudi (10h-13h). Les femmes déficientes auditives peuvent écrire sur le mail: ecoute@fdfa.fr

→Pour les enfants (co)victimes de violences : appeler le 119, numéro gratuit 24h/24, 7j/7.

Service civique ENGAGEZ-VOUS !

La Ville de Montereau recherche une personne en service civique pour aider au coaching des jeunes de la Digitale Académie. Durant 7 mois, 30 heures par semaine, vos missions consisteront notamment à élaborer un planning d'études, aider à la recherche de documents en ligne, rechercher des conférenciers, animer des cafés-débat sur des thèmes d'actualités, élaborer des projets vidéo, aider à la maîtrise des techniques de l'oral... S'agissant de coaching d'étudiants, il vous faudra au minimum détenir un Bac+2. Le poste est à pourvoir dès le 1^{er} décembre 2020.

Intéressés ? Envoyez CV et lettre de motivation à :

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès 77130 Montereau

ou par courriel : secretariatdrh@ville-montereau77.fr

#StopCovid

PORTAGE DES COURSES

La mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

COMMENT FAIRE ?

• Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.

• Vous faites vos courses vous-mêmes (drive ou directement chez les commerçants). Vous les réglez. Un agent municipal récupère vos courses en caisse et les transporte jusqu'à votre domicile.

• Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

Les forces de l'ordre en action

Dans la nuit du 27 au 28 novembre, les agents de Police Municipale ont porté secours à deux hommes en détresse sur la voie publique.